

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022





# Introduction

2022 restera un remarquable millésime.

Tout d'abord parce que c'est l'année où nous avons battu un record historique : celui du prix de l'électricité (qui a augmenté de 75% en huit mois [1]). Entre le mois de janvier et décembre, la facture annuelle moyenne des ménages belges (gaz et électricité) a augmenté de près de 770€, soit une hausse d'environ 17%.

Ensuite parce qu'en 2022, le prix de l'immobilier a poursuivi, tel un nouveau-né, sa croissance « naturelle ».

En 2022, notre Région suffoque : plus de la moitié de ses habitants sont éligibles à un logement social, tandis que la durée d'attente pour en obtenir un varie entre douze...et vingt ans [2].

Si ces statistiques ont de quoi en décourager plus d'un, chez Fair Ground, elles nous confortent au moins sur un point : rendre notre ville plus abordable n'est pas qu'un vœu pieux, c'est une urgence à laquelle nous nous devons de répondre.

2022 représente aussi pour Fair Ground l'année des « premières fois » : premières embauches, première assemblée générale, première campagne de communication. Une vision et un plan d'action sont élaborés pour amorcer la croissance de la

coopérative. Cette dernière s'organise, lève des fonds, se fait connaître, acquiert de nouveaux bâtiments et renforce ses effectifs. Une équipe fixe (coordinatrice, chargé de projet, communication...) se constitue, appuyée par un CA toujours aussi investi.

Vous l'aurez compris, cette année nous aura avant tout servi à poser les bases : une structure commune de plus en plus solide sur laquelle développer nos futurs projets. Cela tombe bien, car chez Fair Ground, plus que nulle part ailleurs, on connaît l'importance de développer des projets sur un terrain durable, fiable, et commun.

2022 restera un remarquable millésime.

[1] <https://www.comparateur-energie.be/blog/tour-horizon-changements-a-venir-energie/>

[2] <https://logementbruxellois.be/candidat-locataire/>

# Rétrospective 2022

**24 DÉCEMBRE 2020**

Création de la coopérative : constitution de la Fondation

**21 AOÛT 2021**

Acquisition de 8 logements - CALICO

**26 JANVIER 2022**

Acquisition de 3 logements et 1 espace polyvalent - Révision

**10 JANVIER 2022**

Acquisition d'un logement - Central Gardens

**7 MARS 2023**

Recrutement d'une coordinatrice

**15 MAI 2022**

Lancement d'une campagne de communication

**8 JUIN 2022**

Première Assemblée Générale et conférence gesticulée « J'habite, tu habites, ils spéculent »

**12 JUILLET 2022**

Signature de la convention de subvention PYSI

**9 SEPTEMBRE 2022**

Acquisition de 4 logements - Serkeyn

**22 OCTOBRE 2022**

Mise au vert et définition de la stratégie 2023

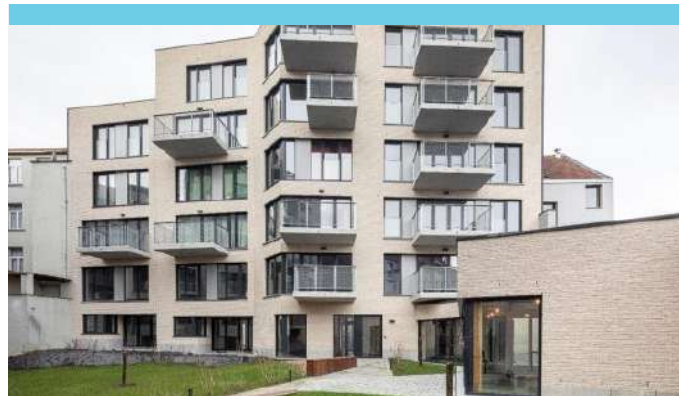
**24 NOVEMBRE**

Projection de « Push » au Nova

**DÉCEMBRE 2022**

Recrutement de Sâm et Juliette  
Identification du projet Palais

# Coup d'œil sur les projets de Fair Ground Brussels



## 1 ARC-EN-CIEL

1 local associatif de 160m<sup>2</sup> à Molenbeek.

Le projet Arc-en-ciel est un lieu mixte où se croisent des logements sociaux acquisitifs du Community Land Trust Bruxelles et un espace d'activités acquis par Fair Ground Brussels. Le local est mis à disposition de Vie Féminine, un mouvement créé par et pour les femmes, à visée locale. L'association est devenue partie prenante du projet Arc-en-Ciel, et met sa salle polyvalente à disposition des habitant-es, pour une utilisation optimale des espaces à disposition et une complémentarité des usages.



## 2 CALICO

10 appartements pour femmes en situation de précarité à Forest.

Le projet CALICO est un habitat solidaire et intergénérationnel situé à Forest, qui se compose de 34 logements, une maison de naissance et de mourance et « lieux de liens » géré par l'association Rézone. Pour l'ensemble du projet, une attention particulière est portée à la question du genre, de la santé et du soin. Notre coopérative, quant à elle, est propriétaire des 10 logements de l'habitat groupé féministe. Ils sont pris en gestion par l'AIS Logement pour Tous et habités par des femmes en situation de précarité, membres de l'association Angela D.



## 3 RÉVISION

3 appartements et 1 espace d'activités à Anderlecht.

Révision est un projet mêlant logements et espaces d'activités. Les trois appartements (1, 2 et 4 chambres) dans le bâtiment à front de rue permettront à des personnes et ménages à bas revenus d'accéder à la location. Depuis plusieurs années déjà, les logements sont gérés par Logement pour Tous. Cette collaboration sera prolongée. L'atelier de 210 m<sup>2</sup> à l'arrière du bâtiment permettra quant à lui d'accueillir des projets qui contribuent à la qualité de vie des habitant-es du quartier et des locataires de l'immeuble.



#### 4 SERKEYN

4 appartements pour personnes sans-abri à Jette. L'immeuble est situé dans un quartier résidentiel de Jette. Après quelques travaux de rénovation, visant principalement l'amélioration des performances énergétiques, les appartements seront loués à des publics en situation de sans-abrisme. L'attribution des logements et l'accompagnement de nos locataires seront pris en charge par nos partenaires, la cellule Capteur et Créateur de logement (CCL) de l'Îlot, et l'agence Immobilière Sociale (AIS) Logement Pour tous.



#### 5 CENTRAL GARDEN

1 appartement pour un ménage en situation précaire à Anderlecht.

L'appartement de Central Gardens est situé dans un complexe de 6 immeubles résidentiels, à la jonction entre Molenbeek et Anderlecht. Il accueille actuellement un ménage en situation de précarité. La gestion locative est assurée par Logement Pour Tous. L'acquisition par Fair Ground Brussels a permis de socialiser ce logement et d'éviter qu'il se retrouve sur le marché spéculatif.



Depuis 2020, Fair Ground Brussels a acquis 18 appartements de 1 à 4 chambres et 2 espaces d'intérêt collectif. L'ensemble de ces projets se situe en Région de Bruxelles-Capitale, sur les communes d'Anderlecht, Molenbeek, Forest et Jette.

« Vie Féminine est un mouvement d'éducation permanente féministe. On travaille avec des femmes précarisées, isolées qui rencontrent des difficultés variées et qui veulent lutter contre les inégalités sociales et pour faire avancer leurs droits, lutter contre le racisme, le sexisme et le capitalisme.

On est à Laeken, Jette et ici Molenbeek. On est rentré dans le projet Arc-en-Ciel en partant du constat que c'était très difficile d'avoir des locaux à Bruxelles, des locaux à prix raisonnable, des locaux pour accueillir des femmes et faire des activités. On attire principalement des femmes qui habitent dans le quartier même s'il y a des femmes qui se déplacent et qui traversent la ville. L'idée est aussi de faire du lien avec les associations du quartier, avec les institutions, etc.

La particularité de ce lieu par rapport aux lieux de nos autres activités, c'est qu'on se trouve dans une copropriété. Ici, il y a une trentaine de familles. L'idée est d'avoir à la fois un lieu

qui peut leur être mis à disposition mais aussi de pouvoir travailler avec les femmes de la copropriété sur des sujets qui les concernent et leur donner l'opportunité de créer des activités avec nous. C'est ça qui est intéressant et c'est aussi ça qui nous demande une autre approche. On est ancré dans le quartier et on a ce lien particulier avec les habitantes. J'espère que dans les mois futurs on aura plus de liens avec les habitantes, pour créer des choses ensemble et faire avancer la société. »

Témoignage de Louise Métrich, Vie Féminine, issu du reportage Archi Urbain du 20 novembre 2022.

**« J'espère que dans les mois futurs on aura plus de liens avec les habitantes, pour créer des choses ensemble et faire avancer la société. »**





# Le fonctionnement de la coopérative

## FONDATEURS, CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PÔLES DE TRAVAIL

Fair Ground Brussels est né fin de l'année 2020 de la réunion de différents partenaires soucieux d'apporter une réponse commune à la crise du logement à Bruxelles. La coopérative a été créée par une quinzaine d'associations bruxelloises, toutes liées au secteur de l'immobilier social. En réunissant des associations comme, entre autres, Les Petits Riens, le CLTB, L'Îlot, Logement pour Tous, Communa, Crédal ou Renovassistance, Fair Ground Brussels peut se bâtir sur une solide expérience mutualisée et variée. La coopérative réunit ainsi une expertise dans les secteurs du droit au logement, du sans-abrisme, de l'immobilier à finalité sociale, de la finance solidaire ou de l'occupation temporaire avec une volonté partagée de développer un outil efficace et complémentaire dans l'objectif de création d'espaces abordables. Depuis, la coopérative s'est ouverte aux citoyen·nes et est composée de plus de 160 coopérateur·rices aux profils variés.

Jusqu'en mars 2022, et l'engagement d'une coordinatrice, la coopérative fonctionnait entièrement grâce à l'énergie bénévole des ses fondateurs, en particulier des membres du Conseil d'Administration (CA). Toute cette énergie était organisée en pôles de travail, composés de membres du CA et de membres des associations fondatrices, coordonnés par un CA bi-mensuel.

- Le Conseil d'Administration : il se compose de 8 membres. Jusqu'en juin 2022, les décisions stratégiques, tactiques et opérationnelles y sont prises sur un mode de décision par consentement.

- Le pôle projets : évalue les opportunités apportées par les membres du groupe ou les partenaires, réunit les informations nécessaires pour permettre au CA de se positionner pour une éventuelle acquisition.
- Le pôle communication : responsable de la communication interne et externe de la coopérative, mise en place des campagnes de communication, organisation des événements organisés par la coopérative.
- Le pôle finances : réalise le budget et les plans financiers, définit une stratégie financière y compris la levée de fonds.
- Le pôle support : responsable de la gestion quotidienne administrative et comptable, coordonne la comptabilité et la clôture annuelle.
- Le pôle structure : organise la gouvernance et le fonctionnement interne de la coopérative.
- Le pôle vie coopérative : organise et développe la communauté de coopérateur·rices.

## EVOLUTION EN 2022 : COORDINATION, COMITÉ OPÉRATIONNEL ET ÉQUIPE SALARIÉE

En décembre 2021, la coopérative, via l'Îlot asbl, obtient un subside de 220 000€ de la Région Bruxelles Capitale pour une période de deux ans. Ce soutien a pour but de financer, entre autres, le poste d'un·e coordinateur·trice.

En mars 2022, la coordinatrice, Coline Van der Vorst, est engagée par le CA avec pour missions principales :

- Clarification et mise en place d'un modèle de gouvernance
- Mise en place d'outils de gestion quotidienne
- Coordination et facilitation des pôles
- Fluidité de la communication interne
- Facilitation des réunions de CA

Le rôle de la coordinatrice vient s'intégrer dans le fonctionnement existant, permettant notamment de reprendre nombreuses tâches de roulement assumées par les membres bénévoles du CA. Petit à petit, un nouveau mode de fonctionnement prend place, dans lequel la coordinatrice prend un rôle important dans la centralisation et la circulation de l'information entre toutes les parties prenantes de la coopérative.

Ceci permet notamment de faire évoluer le fonctionnement du Conseil d'Administration et de créer un nouvel organe : le comité opérationnel.

- Le comité opérationnel (CO) : il est composé de 5 membres du CA mandaté-es pour 1 an et se réunit toutes les deux semaines. Il prend les décisions tactiques et opérationnelles (décisions à court-terme et moyen-terme relevant plutôt de la mise en œuvre des objectifs) et permet un temps de réflexion sur le travail quotidien de la coordinatrice.
- Le conseil d'administration (CA) : il se réunit toutes les 8 semaines, et est responsable des décisions stratégiques (décisions à long terme, impliquant les valeurs et la direction de la coopérative).
- L'Assemblée Générale : bien sûr, notre coopérative compte aussi sur son Assemblée Générale, composée de tous les coopérateur·rices. Jusqu'à aujourd'hui, elle se réunit une fois par an. Chaque coopérateur·rice y dispose d'une voix égale.

Dans le courant de l'année 2022, un second subside est capté (PYSI - Innoviris, Région Bruxelles Capitale), permettant d'engager un·e chargé·e de projet pour le développement de projets pilotes et l'approfondissement de nos montages financiers, notamment. L'engagement du nouveau·elle chargé·e de projet sera finalement postposé à janvier 2023. Sâm Rosenzweig, ancien administrateur de Fair Ground Brussels, intègre l'équipe salariée de la coopérative 2 jours par semaine. Tout en s'intégrant dans le pôle projet,

son rôle est de donner un coup d'accélérateur au développement de projets immobiliers et clarifier les méthodes et cadres d'acquisition.

Enfin, suite à la mise au vert d'octobre 2022, et la mise en évidence de l'importance de la communication dans le développement et l'évolution de Fair Ground Brussels, il est décidé d'engager 1,5 jours par semaine une chargée de communication, Juliette Schmetz, également chargée de communication du CLTB, à partir de janvier 2023. Sans se substituer au pôle communication, son rôle est d'assurer la mise en place du plan de communication et de développer des outils de communication adaptés.

## **EN CONCLUSION : UN FONCTIONNEMENT HYBRIDE ET UNE GOUVERNANCE QUI SE RÔDE**

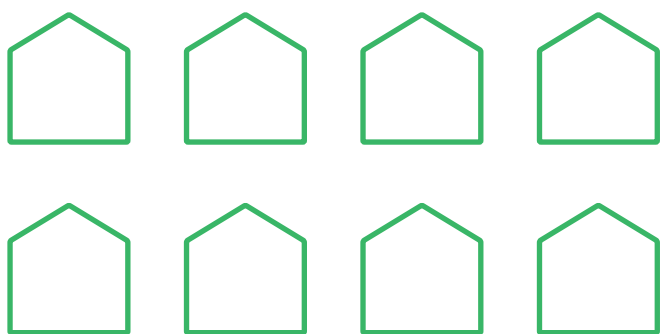
A partir de 2023 donc, la coopérative peut compter sur les forces vives de sa petite équipe salariée (1,5 ETP au total), combinée aux énergies bénévoles du CA et des associations membres. Ce fonctionnement hybride permet toujours de combiner des expertises et compétences variées et complémentaires, qui constituent une des forces principales de la coopérative.

En parallèle, depuis sa création, le modèle de gouvernance de la coopérative ne cesse de se rôder et de se fluidifier. Les lieux et modes de décision sont précisés afin de rendre leur prise de manière plus aisée et apaisée.



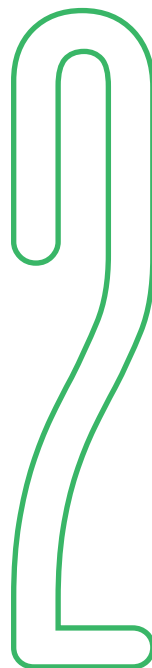
# 18

Depuis 2020, Fair Ground Brussels a acquis **18 appartements** de 1 à 4 chambres qui resteront pour toujours abordables.



### 8 logements à l'étude

Fair Ground Brussels étudie actuellement la création de 8 nouveaux logements en Région bruxelloise.



Fair Ground Brussels est propriétaire de deux espaces d'intérêt collectif. Le premier se trouve dans le projet Arc-en-Ciel et est occupé par Vie Féminine. Le deuxième se trouve dans le projet Révision et sera prochainement occupé.

## 164 coopérateur·trices

dont 29 personnes morales et 133 citoyens.  
+137% de coopérateur·trices en 2022.

# 100%

de nos habitant·es sont dans les conditions d'accès au logement social.

# 840 200 €

de parts de coopérative depuis 2020.

# Plan d'action et stratégie 2023

En Octobre 2022, le CA de Fair Ground Brussels s'est réuni lors d'une journée de mise au vert. Cette journée fructueuse et nécessaire a permis notamment de définir une ligne directrice et des

actions prioritaires pour 2023. Ces réflexions sont consignées dans le document de stratégie, dont voici un extrait :

Pour cette 3e année de vie de la coopérative, il apparaît que, afin de poursuivre son activité et surtout de l'accroître, et donc de créer des espaces d'activités et logements abordables, l'enjeu principal est le financement et particulièrement la sécurisation de celui-ci dans le temps.

Le développement de nouvelles pistes de financements doit donc être une priorité pour la coopérative, en particulier dans le contexte économique incertain. Cette priorité implique un travail important en termes de développement de la communication, tant vers l'extérieur et les investisseurs potentiels, que vers notre réseau et notre "communauté de coopérateur-rices".

En parallèle, le développement interne de la structure doit être poursuivi, tant pour accroître ses potentialités financières (création de la Fondation), que pour renforcer les forces actives, par la mobilisation des fondateurs ou l'implication des coopérateur-rices.

Afin de répondre à cette vision, quatre axes d'action sont définis comme prioritaires :

## AXE RÉCOLTE DE FONDS

- Clarifier les outils financiers ;
- Développer une levée de fonds "projet" ;
- Aborder les investisseurs institutionnels ;
- Capter des subsides.

## AXE COMMUNICATION

- Développer une "plaquette" de présentation Fair Ground Brussels ;
- Développer et clarifier la notion d'investissement Social ;
- Construire une "communauté" de coopérateur-rices ;
- Prendre part de manière active à la sensibilisation à la crise du logement.

## AXE CRÉATION DE LOGEMENTS ET ESPACES D'ACTIVITÉS

- Occuper le local Révision ;
- Créer plusieurs nouveaux logements ;
- Développer un projet pilote mixte avec des partenaires ;
- Définir les critères d'attribution de logements et d'espaces collectifs.

## AXE STRUCTURE ET ORGANISATION INTERNE

- Créer la Fondation "Fair Ground Belgium" ;
- Impliquer le coopérateur-rices ;
- Renouveler les énergies au sein des pôles ;
- Veiller à éviter les conflits d'intérêts entre les partenaires.



# Perspectives

## UN PROJET VITRINE

Depuis sa création Fair Ground Brussels rêve grand. Le projet sur lequel l'équipe travaille depuis la fin de l'année 2022 est un premier pas vers un changement d'échelle. Fair Ground se prépare en effet à l'acquisition d'un lot de 3 maisons de maître situées rue des Palais à Schaerbeek, un complexe de 2800m<sup>2</sup>. Nous comptons transformer ce complexe de 2800m<sup>2</sup> en un projet mixte incluant le premier centre de jour pour femmes de Bruxelles et une maison d'accueil pour femmes et familles en situation de sans-abrisme, tous deux portés par l'Ilot asbl, et huit unités de logement pour personnes à faibles revenus (mises en location via une Agence Immobilière Sociale). La levée de fonds effectuée pour ce projet se chiffre à 2M d'euros.

## TOUJOURS PLUS DE LOGEMENTS CRÉÉS

Fair Ground Brussels continue de chercher toujours plus d'opportunités et de solutions innovantes pour créer plus de logements et d'espaces abordables. En ce moment, l'équipe analyse entre autres une opportunité d'acquisition pour un immeuble de 10 logements et deux espaces d'activités, ainsi qu'un projet de pérennisation d'un habitat de transit communautaire pour une quinzaine de femmes en situation précaire. La création de plus de logements reste une priorité dans le développement de la coopérative.

## DIVERSIFICATION DE LA LEVÉE DE FONDS

L'approche d'investisseur-euses plus important-es. Après une année 2022 surtout axée sur le lancement des parts de coopérateur-rices citoyen-nes, l'année 2023 se tourne vers un type d'investisseur-euses différent-es, qui nous

permettraient de lever des fonds plus importants. Plusieurs acteurs institutionnels ont été approchés et les discussions sont en cours.

## DES PARTENARIATS VARIÉS

Fair Ground Brussels approche et est approché par de nombreux acteurs différents, tant privés, associatifs ou institutionnels. Il faut laisser le temps au projet et partenariats de se construire mais la volonté et l'énergie sont bien présentes pour voir des partenariats variés se développer dans les années qui viennent et mettre sur pied différents types de projets innovants. Fair Ground Brussels s'enrichit au quotidien de ses échanges et rencontres pour se positionner comme un acteur du changement en matière d'immobilier social.

## DES CHANGEMENTS POLITIQUES

Via la rencontre d'acteurs du plaidoyer, du maintien du dialogue avec les politiques, la participation à des réseaux et débats sectoriels, ou encore l'organisation d'événements et rencontres, Fair Ground entend bien poursuivre son axe de sensibilisation et plaidoyer sur les questions de la crise du logement et la lutte contre la spéculation immobilière. Ces actions pourraient avoir un effet concret sur des changements politiques permettant le développement de ses activités et/ou d'autres structures similaires (ex: proposition du Housing Deal, porté par SOHONET).

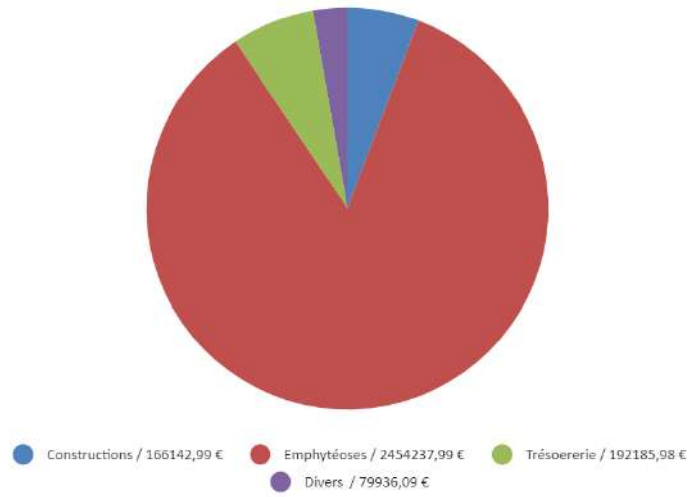
# Comptes et budget

## BILAN

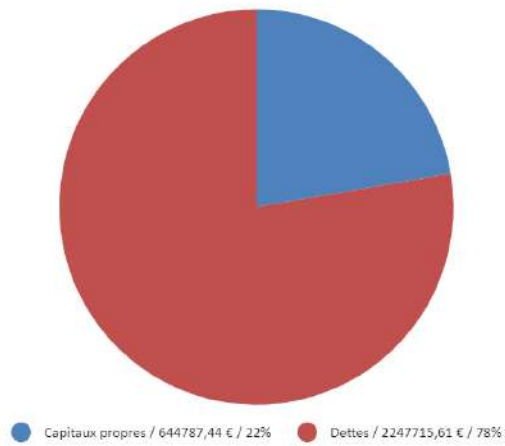
ACTIF	2022
20 - Frais d'établissement	7 193,82 €
22/27 - Immobilisations corporelles	2 681 735,68 €
220 Terrains	42722,48
220004 Terrain Central Gardens D/14	42 722,48 €
221 Constructions	166142,99
221004 Appartement Central Gardens D-14	170 889,93 €
221904 Amortissement Appt. Central Gardens D-14	- 4 746,94 €
223 Autres droits réels sur des immeubles	2 454 237,99 €
223301 Emphytéose Vandenpeereboom valeur d'acquisition	303 354,22 €
223302 Emphytéose CALICO - valeur d'acquisition	1 505 038,29 €
223303 Emphytéose REVISION - valeur d'acquisition	65 330,03 €
223305 Emphytéose SERKEYN - valeur d'acquisition	633 051,07 €
223901 Amortissements VDPB	-9606,21
223902 Amortissements CALICO	-40134,36
223903 Amortissements REVISION	-1196,44
223905 Amortissements SERKEYN	-1598,61
26 - Autres immobilisations corporelles (travaux)	18632,22
28 - Immobilisations financières	4 908,96 €
3 - Stocks et commandes en cours d'exécution	
360000 - Appartement Central Gardens	
40/41 - Créances à un an au plus	5 935,19 €
54/58 - Valeurs disponibles	192 185,98 €
490/1 - Comptes de régularisation	543,42 €
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 892 503,05 €</b>

PASSIF	2022
10/15 - Capitaux propres	644 787,44 €
11 - APPORTS DISPONIBLES	661 975,00 €
110901 APPORTS DISPONIBLES - PARTS A	375,00 €
110903 APPORTS DISPONIBLES - PARTS C	580 000,00 €
110904 APPORTS DISPONIBLES - PARTS D	81 600,00 €
14 Bénéfice (Perte) reportée	- 21 406,56 €
149 - Bénéfice (Perte) en cours	4 219,00 €
17/49 - Dettes	2 247 715,61 €
17 - Dettes à plus d'un an	2 150 412,20 €
42/48 - Dettes à un an au plus	48 472,26 €
42 - Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	44 187,24 €
440/4 - Fournisseurs	41,40 €
45 Dettes fiscales, salariales et sociales	1 348,57 €
47/8 Autres dettes	2 895,05 €
49 - Comptes de régularisation et d'attente	48 831,15 €
492000 Charges à imputer	1 633,27 €
492100 Charge d'intérêts Obligations à imputer	8 055,00 €
492200 Charge d'intérêts Proxi à imputer	4 142,88 €
493000 Produits à reporter (Innoviris-PYSI)	35 000,00 €
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 892 503,05 €</b>

FAIR GROUND BRUSSELS - ACTIF - 2022



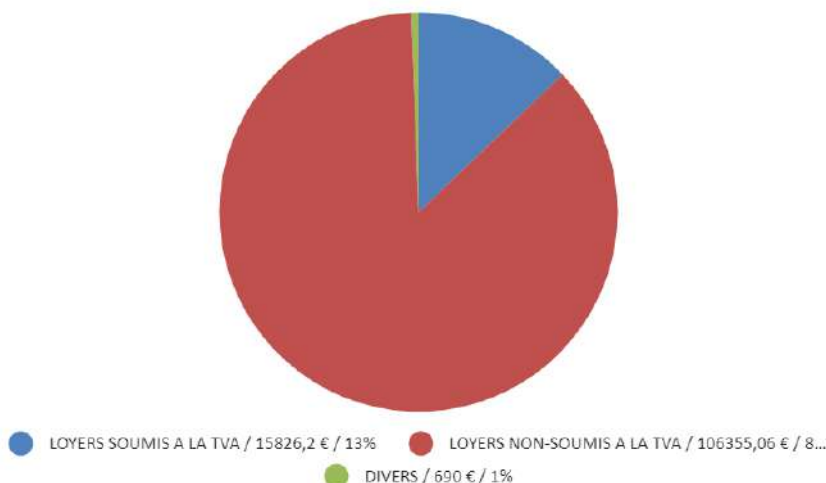
FAIR GROUND BRUSSELS - PASSIF - 2022



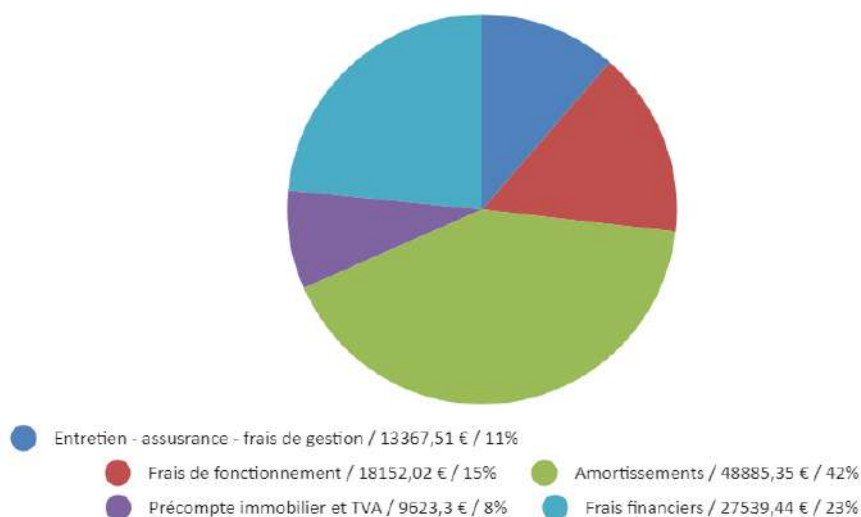
## RESULTATS

DEPENSES	2022	RECETTES	2022
60/61 - Approvisionnements, marchandises, services et biens divers	31 519,53 €	70 - Chiffre d'affaires	122 871,26 €
60 Approvisionnements et marchandises	13 367,51 €	701300 LOYERS SOUMIS A LA TVA	15 826,20 €
601100 Entretien courant des biens immobiliers	960,16 €	701400 LOYERS NON-SOUMIS A LA TVA	106 355,06 €
601200 Charges des biens en copropriété	1 652,05 €	702100 Récupération de frais à charge des locataires	280,00 €
601201 Décompte charges bien en copropriété part propriétaire	35,68 €	705001 Participation aux frais des événements	410,00 €
601300 Assurances des biens et des immeubles	3 319,64 €	74 - Autres produits d'exploitation	
601400 Frais de gestion AIS des biens	3 369,48 €	740901 Subvention site Internet - BXL-ECO-EMPLOI	- €
601600 Redevance droits d'emphytéose	2 012,15 €		
602000 Frais d'avis et d'étude - honoraires d'architecte	2 018,35 €		
603000 Sous-traitances générales			
61 Services et biens divers	18 152,02 €		
612120 Téléphonie - GSM - Email - WEB	504,00 €		
612400 Documentation & abonnement & cotisations diverses	100,00 €		
612500 Organisation CA & AG	- €		
612900 Frais administratifs divers	1 384,52 €		
613100 Pomotion, publicité, appels de fonds,	2 875,00 €		
614200 RC Administrateurs	702,48 €		
615100 Honoraires Notaires	455,29 €		
615110 Frais d'actes notariés	2 082,35 €		
615120 Débours notaires	1 673,38 €		
615200 Honoraires Réviseur	3 500,00 €		
615300 Honoraires étude de projets (Architecte, ..)	3 075,00 €		
618000 Cotisations sociale des administrateurs	1 800,00 €		
630 - Amortissements et réductions de valeur	48 885,35 €		
630000 Dotations aux amortissements sur frais d'établissement	1 944,92 €		
630201 Amortissements Emphytéose VDBP - 50 ans - fin 05/2071	6 067,08 €		
630202 Amortissement Emphytéose CALICO - 50 ans - fin 08/2071	30 100,77 €		
630203 Amortissement Emphytéose REVISION	1 196,44 €		
630204 Amortissement CENTRAL GARDENS D/14	4 746,94 €		
630205 Amortissement Emphytéose SERKEYN	1 598,61 €		
630261 Amortissement travaux de peinture biens & immeubles - 7 ans	1 920,18 €		
630262 Amortissement autres entretien biens & immeubles - 7 ans	1 310,41 €		
640/8 - Autres charges d'exploitation	9 623,30 €		
640000 Précompte Immobilier	4 129,50 €		
640120 T.V.A. non déductible	5 146,30 €		
640300 Cotisation sociale unique des sociétés	347,50 €		
65 - Charges financières	27 539,44 €		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>117 567,62 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>122 871,26 €</b>
9902 - Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts	5 303,64 €		

## FAIR GROUND BRUSSELS - RECETTES - 2023



## FAIR GROUND BRUSSELS - DEPENSES 2022



## Remerciements

Nous remercions tous nos partenaires, qu'ils soient impliqués dans la réalisation de nos projets, dans le fonctionnement de la coopérative ou qu'ils nous soutiennent depuis la création de la coopérative.

### ASSOCIATIONS FONDATRICES



### COOPÉRATEUR·RICES

Tout ceci ne serait pas possible sans nos coopérateur·rices ! Le 31 décembre 2022, nous étions 160 coopérateur·rices. Merci à tous·tes ceux·elles qui nous ont rejoints de croire à notre projet. C'est ensemble que nous pouvons changer les choses.

Plus nous sommes, plus notre impact peut être grand !



info@fairground.brussels  
www.fairground.brussels

Siège social : rue Verheyden 121, 1070 Anderlecht

## DEVENEZ FAIRGROUNDER

Parce que Bruxelles a besoin de logements abordables et de lieux pour accueillir la vie associative, devenez coopérateur·trice.

Faites le premier pas sur [www.fairground.brussels/participer/](http://www.fairground.brussels/participer/)